

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication

12^e année

Production écrite

L'environnement



Tous droits réservés © 2010, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 987-0-7711-4442-4

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction	1
Modalités de correction	2
Avant la correction	2
Pendant la correction	2
Étape 1 Évaluation initiale du texte.....	2
Étape 2 Évaluation détaillée du texte	2
Étape 3 Attribution d'une cote relative à la qualité de l'ensemble du texte	2
Cas particuliers relevés durant la correction.....	3
Tâche d'écriture	4

Veillez noter qu'une *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* est insérée à la fin de ce cahier.

Introduction

Le Test basé sur les normes, *Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication* évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Compréhension orale,
- la Compréhension écrite,
- la Production écrite.

Le présent document traite de la Production écrite. Il présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des textes des élèves. La Production écrite compte pour 50 % de la note du test.

La tâche d'écriture correspond au résultat d'apprentissage général (RAG) et au résultat d'apprentissage spécifique (RAS) suivants, du domaine Production écrite (PÉ) :

RAG PÉ1 – L'élève sera capable de rédiger des textes pour transmettre de l'information selon son intention de communication.

RAS 1 – L'élève sera capable de rédiger des textes argumentatifs et/ou analytiques en respectant les caractéristiques propres à ces textes.

L'application des modalités de correction repose sur une bonne connaissance de la tâche d'écriture, du document audiovisuel, des textes, de la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* ainsi que des modèles de textes d'élèves.

La tâche d'écriture, telle qu'elle est présentée dans le cahier de l'élève, se trouve à la fin du présent document. Les élèves disposaient de trois heures pour écrire un texte argumentatif d'environ 500 mots. Ils pouvaient consulter des ouvrages de référence : dictionnaires, recueils de verbes et grammaires.

La grille d'évaluation qui doit être utilisée pour corriger les textes des élèves est insérée à la fin de ce cahier. Elle porte sur le résultat d'apprentissage spécifique, terminal en 12^e année, mentionné plus haut. De plus, elle s'inspire des indicateurs de performance correspondant à la norme qui se rattachent aux résultats d'apprentissage général et spécifique mentionnés plus haut et présentés dans la trousse d'information *Français langue seconde – immersion, langue et communication, secondaire 4, les normes*¹.

Les résultats finaux que les élèves obtiennent en PÉ sont présentés dans le tableau suivant.

Cotes	5	4 ⁺	4	3 ⁺	3	2 ⁺	2	1 ⁺	1
Résultat sur 100 %	100 %	90 %	80 %	70 %	60 %	50 %	40 %	30 %	20 %
Résultat sur 50 points	50 pt	45 pt	40 pt	35 pt	30 pt	25 pt	20 pt	15 pt	10 pt

¹ Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Français langue seconde – immersion, langue et communication, secondaire 4, les normes*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, mai 2000.

Modalités de correction

La personne correctrice doit respecter les modalités suivantes.

Avant la correction

- Étudier la tâche d'écriture à la fin de ce document.
- S'assurer de bien comprendre les éléments qui caractérisent un texte argumentatif.
- Étudier la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* qui présente, d'une part, les comportements recherchés relatifs à la *Qualité de l'argumentation* et au *Respect des règles de la langue* et, d'autre part, les niveaux de performance relatifs à ces comportements recherchés.

N. B. Pour que la personne correctrice puisse porter un jugement sur l'application efficace et intentionnelle, par l'élève, des règles de la langue, elle tiendra compte de la nature, de la gravité et de la récurrence des erreurs.

Pendant la correction

Étape 1 Évaluation initiale du texte

- Lire le texte de l'élève à la lumière des énoncés généraux décrivant les cinq niveaux de performance. Se référer à la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*.
- Déterminer alors le niveau de performance auquel correspond **le texte dans son ensemble** selon les énoncés généraux, soit le niveau 5, 4, 3, 2 ou 1.

Étape 2 Évaluation détaillée du texte

- Relire le texte et
 - confirmer ou modifier le jugement porté à l'**Étape 1** : évaluer le texte de façon détaillée en se référant à chacun des comportements recherchés. Se référer à la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*. Pour tous les cas particuliers, se référer à la page suivante;
 - cocher le niveau de performance, soit 5, 4, 3, 2 ou 1, auquel correspond le texte par rapport aux comportements recherchés relatifs à la *Qualité de l'argumentation* et au *Respect des règles de la langue*.

Étape 3 Attribution d'une cote relative à la qualité de l'ensemble du texte

- Porter un jugement définitif en comparant le niveau de performance attribué à l'**Étape 1** à celui que vous accordez à chacun des comportements recherchés à l'**Étape 2**.
- Attribuer une cote (5, 4⁺, 4, 3⁺, 3, 2⁺, 2, 1⁺ ou 1) **par rapport à l'ensemble du texte** en tenant compte des chevauchements possibles entre deux niveaux des descripteurs cochés.
- Transcrire cette cote (5, 4⁺, 4, 3⁺, 3, 2⁺, 2, 1⁺ ou 1) sur la feuille de notation.

Cas particuliers relevés durant la correction

Note : Tout cas particulier doit être indiqué dans le *Cahier de l'élève : Production écrite*. Il est possible de noircir plus d'un cas particulier sur la feuille de notation.

- **Pas de texte** – Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de texte, la personne correctrice noircit « PT » (pas de texte) sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul du résultat, l'élève obtient la note zéro.
- **Texte illisible** – Lorsque l'écriture est quasi indéchiffrable, il faut accorder la note zéro. La personne correctrice noircit également « Illisible » sur la feuille de notation.
- **Plagiat** – L'élève qui reprend des passages d'un texte et les présente comme étant les siens recevra la note zéro au test basé sur les normes. Cette situation doit être signalée à la personne coordonnatrice responsable de la correction locale qui sera responsable de faire le suivi auprès du Ministère.
La personne correctrice saura reconnaître ce genre de texte, car elle se rendra compte que c'est un texte connu, que ce soit une redite d'un texte ou un collage de passages d'un ou de plusieurs auteurs. Ce genre de texte ne permet pas à la personne correctrice d'évaluer la qualité du travail de l'élève, soit l'organisation de ses idées, son style et sa maîtrise des règles de la langue.
- **Sources non indiquées** – La note de l'élève qui n'indique pas d'où proviennent ses sources est réduite d'une cote. Par exemple, un texte de niveau 4 sera coté 3⁺. La personne correctrice noircit « Sources non indiquées » sur la feuille de notation.
- **Non-respect de la tâche** – L'élève qui n'a pas respecté la tâche d'écriture est pénalisé par rapport aux comportements recherchés relatifs à la *Qualité de l'argumentation*. Le niveau de performance maximal qu'il peut obtenir relativement à ces comportements est « 1 ». En ce qui concerne le *Respect des règles de la langue*, la personne correctrice tiendra compte des descripteurs présentés sous les cinq niveaux de performance. La cote par rapport à l'ensemble du texte est 1, 1⁺ ou 2. La personne correctrice noircit également « Non-respect de la tâche » sur la feuille de notation.
- **Incomplet** – Dans le cas d'un texte trop court ne présentant que certaines parties, la personne correctrice attribue une cote appropriée au travail accompli. Dans le cas où l'élève n'a écrit que l'introduction, il faut accorder la note zéro. La personne correctrice noircit « Incomplet » sur la feuille de notation dans l'un ou l'autre de ces cas.
- **Absence de référence aux documents fournis** – La note de l'élève qui ne fait aucune référence aux documents fournis est réduite d'une cote. Par exemple, un texte de niveau 4 sera coté 3⁺. La personne correctrice noircit également « Absence de référence aux documents fournis » sur la feuille de notation.
- **Texte en anglais** – Dans un cas extrême où le texte est écrit plutôt en anglais, il faut accorder la note zéro. La personne correctrice noircit également « Texte en anglais » sur la feuille de notation.

Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne coordonnatrice responsable de la correction locale.

Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer le texte ou certaines parties du texte, elle doit relire la tâche d'écriture, la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* et les cas particuliers. Si elle a encore des doutes, elle ne doit pas hésiter à consulter la personne responsable de la correction ou une autre personne correctrice.

Tâche d'écriture

Au cours d'une conférence jeunesse sur l'état de l'environnement, un grand biologiste marin, Lloyd Peck, prétend que « les gens ne sont pas suffisamment motivés pour faire des sacrifices ».

Vous réagissez en faveur ou non de cette affirmation.

Avant de commencer à rédiger votre texte argumentatif d'environ 500 mots :

- Cochez le genre de texte que vous allez rédiger : discours
 lettre
 éditorial
- Nommez votre destinataire : _____
(à qui je m'adresse pour le convaincre)
- Précisez votre thèse : en faveur
 contre

N'OUBLIEZ PAS :

- de respecter le genre de texte choisi;
- de défendre votre position avec des arguments persuasifs en présentant différents aspects;
- d'utiliser une stratégie argumentative appropriée pour convaincre votre destinataire (ton, vocabulaire, registre de langue, etc.);
- d'intégrer des références pertinentes tirées des documents audiovisuel et imprimés.

Cotes	5	4 ⁺	4	3 ⁺	3	2 ⁺	2	1 ⁺	1
Pondération	100	90	80	70	60	50	40	30	20

RAG PÉ1 L'élève sera capable de rédiger des textes pour transmettre de l'information selon son intention de communication.
 RAS L'élève sera capable de rédiger des textes argumentatifs et/ou analytiques en respectant les caractéristiques propres à ces textes.

NIVEAUX DE PERFORMANCE

		5	4	3	2	1
Énoncé général		Le texte dégage une impression de qualité et de perspicacité.	Le texte témoigne d'une clarté et d'une certaine réflexion.	Le texte est acceptable.	Le texte est faible.	Le texte est fragmenté ou inachevé.
Comportements						
* Qualité de l'argumentation	<p>L'élève écrit un texte argumentatif adapté à la situation de communication, avec le souci de convaincre son destinataire. Pour ce faire, l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> présente le sujet, reformule la question, énonce sa prise de position et annonce, au besoin, le développement de sa thèse; présente sa thèse sous divers aspects¹ et l'étaye à l'aide d'arguments; appuie ses arguments de références; met en œuvre une stratégie argumentative²; agence l'information de manière continue et progressive³; reformule sa thèse, fait une synthèse de l'argumentation et présente une ouverture sur le sujet. 	<p>Dans l'introduction, l'élève capte l'attention du destinataire en faisant preuve d'originalité, d'engagement et d'un souci de convaincre.</p> <p>La thèse est solide et étayée par des arguments révélateurs.</p> <p>Les arguments sont appuyés de références judicieusement choisies.</p> <p>La stratégie argumentative est mise en œuvre avec discernement; l'intention de communication témoigne d'un engagement soutenu.</p> <p>La cohérence du texte est soutenue et renforce l'argumentation.</p> <p>L'élève renforce l'unité du texte en faisant preuve d'originalité dans la composition de la conclusion.</p>	<p>L'introduction oriente immédiatement la suite du texte et est caractérisée par une certaine touche personnelle.</p> <p>La thèse témoigne d'une certaine réflexion et est étayée par des arguments convaincants.</p> <p>Les arguments sont appuyés de références bien choisies.</p> <p>La stratégie argumentative est mise en œuvre avec efficacité; l'intention de communication est évidente.</p> <p>La cohérence du texte est évidente et appuie l'argumentation.</p> <p>La conclusion contribue à l'unité du texte grâce à sa touche personnelle.</p>	<p>L'introduction oriente la suite du texte de manière générale ou mécanique, ce qui n'incite guère le destinataire à poursuivre sa lecture.</p> <p>La thèse est ordinaire et étayée par des arguments convenables.</p> <p>Les arguments sont appuyés de références adéquates.</p> <p>La stratégie argumentative est mise en œuvre de manière acceptable ou mécanique; l'intention de communication est apparente.</p> <p>La cohérence du texte est présente et, dans l'ensemble, sous-tend l'argumentation.</p> <p>La conclusion est présentée de manière mécanique; certains éléments de l'introduction peuvent être répétés.</p>	<p>L'introduction oriente peu la suite du texte; certains éléments peuvent être absents.</p> <p>La thèse est vague; les arguments sont insuffisants ou inappropriés.</p> <p>Les références sont insuffisantes ou inappropriées.</p> <p>La stratégie argumentative est mise en œuvre de manière rudimentaire; l'intention de communication est faible.</p> <p>La cohérence du texte est faible.</p> <p>La conclusion a un rapport vague avec le texte; certains éléments peuvent être absents.</p>	<p>Le développement de l'argumentation est à peine esquissé ou non pertinent (ex. : non-respect de la tâche)</p>
	* Respect des règles de la langue	<p>Dans son texte, l'élève tient compte des règles de la langue :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'emploi des formes grammaticales l'emploi du vocabulaire l'emploi des structures syntaxiques l'orthographe 	<p>La maîtrise de la langue est très bonne et témoigne d'une certaine élégance.</p> <p>Les formes grammaticales sont variées.</p> <p>Le vocabulaire est riche et étendu.</p> <p>Les structures syntaxiques sont employées de façon efficace et adroite.</p> <p>L'orthographe est presque toujours correcte et claire.</p>	<p>La maîtrise de la langue est bonne et permet une expression efficace.</p> <p>Les formes grammaticales sont pour la plupart correctes.</p> <p>Le vocabulaire est varié.</p> <p>Certaines structures syntaxiques sont employées de façon claire.</p> <p>L'orthographe est généralement correcte.</p>	<p>La maîtrise de la langue est adéquate, malgré quelques impropriétés.</p> <p>Les formes grammaticales présentent de fréquentes erreurs.</p> <p>Le vocabulaire est acceptable.</p> <p>Les structures syntaxiques sont simples mais compréhensibles.</p> <p>L'orthographe est compréhensible mais pas forcément correcte.</p>	<p>La maîtrise de la langue est limitée, avec de nombreuses impropriétés.</p> <p>La grammaire est souvent inexacte.</p> <p>Le vocabulaire est limité et simpliste.</p> <p>Les structures syntaxiques sont peu et/ou mal employées.</p> <p>L'orthographe est parfois correcte, mais difficile à comprendre.</p>

* Ces deux grandes catégories regroupent l'organisation, le contenu, le style et les règles de la langue. La catégorie *Qualité de l'argumentation* représente 75 % de la note et la catégorie *Respect des règles de la langue* représente 25 %.

1. Les aspects représentent les grandes idées directrices, les angles, les pistes, les éclairages par lesquels l'élève présente sa thèse.
 2. La stratégie argumentative représente l'ensemble des moyens mis en œuvre par l'élève pour véhiculer sa thèse : ton et engagement de l'auteur dans son texte, constance du point de vue, moyens langagiers (marques énonciatives, marques de modalité, variété des phrases et du vocabulaire, registre de langue approprié à la situation de communication, etc.), progression des arguments, procédé argumentatif, moyens graphiques (gras, soulignement, encadrement, disposition du texte, etc.).
 3. La cohérence du texte comprend : l'unité du texte (champ lexical, marqueurs de relation et organisateurs textuels, etc.), l'harmonisation des temps et des modes verbaux, la reprise de l'information.
 ☞ La catégorie *Respect des règles de la langue* est un extrait adapté de « Épreuve 2 : production écrite » du *Guide du Programme du diplôme du BI : Langue B*, Organisation de l'IB, avril 2002, 47 et 48.